

Avant-propos

La sixième partie du PCDR permet d'avoir une vision synthétique des projets qui seront mis en œuvre en cours d'Opération de développement Rural et de leur programmation dans l'espace et le temps. Il s'agit toutefois d'une vision à un moment donné, c'est-à-dire en fin d'élaboration du PCDR. Comme le permet la législation, cette programmation peut être modifiée si motivée en tenant compte de l'avis de la CLDR.

Le niveau de détails présentés est décroissant à partir du lot 1 vers le lot 3 étant donné la temporalité et la connaissance parfois encore partielle des modalités des projets se trouvant dans les lots 2 et 3.

Concernant le lot 1, la stratégie de programmation est explicitée dans un paragraphe dédié afin de permettre au lecteur une bonne compréhension de la logique programmatique qui a été validée et qui devrait être mise en place dans les premières années de mise en œuvre du PCDR.

Enfin, toujours pour le lot 1, une simulation des investissements qui devront être consentis par la Commune est comparée avec les données correspondantes à celles liées à la mise en œuvre du 1er PCDR, ce qui permet une mesure objective de sa capacité à mettre en œuvre son PCDR en termes de finances publiques.

TABLE DES MATIERES

1. Projets du lot 1 3

1.1 Tableau récapitulatif des projets du lot 1 3

1.2 Stratégie de mise en œuvre des projets du lot 1 6

1.3 Analyse financière comparée 7

2. Projets du lot 2 8

3. Projets du lot 3 10

4. Carte de localisation des projets des Lots 1 et 2 12

FP	Intitulé des projets	Localisation	Montant TVAC (€)	Pistes de financement envisagées	Défis : Relevons le défi qu'en 2035, ...																Programmation N = Année d'approbation du PCDR par le GW		
					A. Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants.																		
					B. Anhée se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.																		
					C. Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.																		
					D. Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.																N -	N+1 -	N+2 -
					Objectifs																N+1	N+2	N+3
1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4						
1.4	Actualisation et relance du Plan Communal de Mobilité. <i>Acteurs, porteurs et liens avec d'autres plans</i> Projet porté par la commune, confié à un bureau d'études et suivi par le SPW. L'ancrage local est assuré par la CLDR et la CCATM	Entité	40.000 €	Le coût de l'élaboration est pris en charge conformément au décret du 1/4/2004 à raison de 75% par la Wallonie (budget « mobilité ») et 25% par la Commune.	x	x	x	x		x													
1.5	Actions visant à la rencontre-découverte de la ruralité près de chez soi. <i>Acteurs, porteurs et liens avec d'autres plans</i> Porté par la commune avec le concours des écoles primaires, des acteurs du monde agricole local et de la CLDR	Entité	Montants modestes, au cas par cas	Via la commune (frais généraux et budgets scolaires pour les activités en dehors de l'école) et des appels à projet éventuels.																			
1.6	Initiation d'une démarche de création d'un Parc Naturel autour de la Molignée. <i>Acteurs, porteurs et liens avec d'autres plans</i> Porté par le pouvoir politique. En lien avec l'ADL, le PCDN, la CCATM et la CLDR	Trans communal	204.000 € (annuel)	Région wallonne Le taux de la subvention annuelle est fixé à maximum 80 % des coûts de fonctionnement et d'investissements mobiliers de la Commission de gestion du Parc naturel. Généralement, ce sont les communes et/ou les Provinces qui prennent en charge les 20% restant. APE Communes Programmes européens divers (Leader, Interreg, ...) Appels à projets	x	x																	
1.7	Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française. <i>Acteurs, porteurs et liens avec d'autres plans</i> Porté par la commune en lien avec le SPAF, le CEC, Globul'in et le PCS pour la dynamique d'animation	Anhée	3.109.700 € (hors logements à loyers modérés + aînés)	SPW DGO3 (Développement Rural) SPW Subventions pour la création de logements sociaux ou moyens SWL FWB (Culture-Enfance) SPAF dans le cadre d'un PPP Asbl Globul'In Commune d'Anhée																			

FP	Intitulé des projets	Localisation	Montant TVAC (€)	Pistes de financement envisagées	Défis : Relevons le défi qu'en 2035, ...														Programmation									
					A. Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants. B. Anhée se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé. C. Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales. D. Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.														N - N+1	N+1 - N+2	N+2 - N+3							
					Objectifs																							
					1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4						
1.8	Construction d'une halle couverte près de la place d'Anhée pour accueillir des marchés, foires de terroir et toute autre activité économique. <i>Acteurs, porteurs et liens avec d'autres plans</i> Porté par la commune et l'ADL dans le cadre du développement des activités économiques de type événementielles dans le centre d'Anhée	Anhée	926.860 €	SPW DGO4 - si le site est reconnu comme SAR, pour la démolition SPW DGO3 (Développement Rural) PWDR via les fonds européens FEADER DGO6 (infrastructures économiques) Commune d'Anhée via l'ADL pour la gestion																X	X							
1.9	Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR. <i>Acteurs, porteurs et liens avec d'autres plans</i> Porté par la commune, pour soutenir la dynamique du PCDN	Warnant	56.700 €	SPW DGO3 (Développement Rural) SPW DGO3 (Espaces verts) SPW DGO3 (PCDN) CGT Appels à projets divers													X	X	X									
1.10	Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels. <i>Acteurs, porteurs et liens avec d'autres plans</i> Porté par la commune et l'ADL pour favoriser les dynamiques économique, touristique et associative	Anhée	4.193.477 €	INFRASPORT CGT SPW DGO2 (Voies hydrauliques) SPW DGO3 (Espaces verts) SPW DGO3 (Développement Rural) Commune					X	X		X	X						X				X					

1.2 Stratégie de mise en œuvre des projets du lot 1

Conformément au souhait de la CLDR et à la délibération du Collège communal exprimés respectivement les 18/04/2017 et 26/04/2017, la stratégie de mise en œuvre du Lot 1 sera la suivante :

Le **projet 1.7** sera mis en œuvre le plus rapidement après l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon. En effet, ce projet, en partenariat avec le SPAF est déjà bien mûr. La convention portera sur l'acquisition et la démolition des bâtiments du site de l'ancienne école de la Communauté Française. Ensuite, une convention entre la commune et le SPAF permettra la réalisation proprement dite du projet.

Une convention suivante sera demandée au Ministre ayant le Développement Rural dans ses attributions afin de finaliser la mise en œuvre des phases restantes du **projet 1.10** concernant la mise en œuvre du parc communal en bordure de Meuse à Anhée.

Le **projet 1.8**, relatif à la construction d'une halle à proximité de la place d'Anhée sera entamé en troisième position. Ce projet ne fait pas l'objet de contraintes spéciales relatives à la maîtrise communale et pourra donc être mis en œuvre sans obstacles administratifs.

Viendra ensuite le **projet 1.3** de la voie du tram entre Bioul et Warnant. Les problématiques de rachat de parcelles et de négociations à mener avec les différents propriétaires justifient une mise en œuvre du projet plus lointaine.

Le démarrage du **projet 1.1** qui concerne le domaine des Respes dont la commune est déjà propriétaire sera mis en œuvre en parallèle car il devra faire l'objet d'une négociation avec un partenaire privé qui, à ce stade n'est pas encore identifié. Un démarrage à N+2 voire N+3 semble donc opportun, le temps de formaliser ce partenariat.

Le **projet 1.9** concernant la création d'un observatoire ornithologique pourra, lui, démarrer en fonction d'une opportunité budgétaire et ce, assez rapidement et en parallèle avec d'autres projets, son impact financier étant limité.

Parallèlement à ces projets de type « infrastructure » devant faire l'objet de demandes de conventions de subventionnement auprès du Ministre, deux autres projets verront leur mise en œuvre démarrer. Il s'agit davantage de projets demandant une implication de la part des membres de la CLDR, à savoir le **projet 1.2** relatif au patrimoine et le **projet 1.5** relatif aux actions liées à la découverte de la ruralité. La mise en œuvre de ces projets se fera via l'installation de groupes de travail de la CLDR auxquels pourront se joindre des membres du PCDN, de la CCATM, voire même d'autres citoyens volontaires. Ce faisant, la dynamique participative pourra être maintenue.

Deux autres projets du lot 1, à savoir le **projet 1.4** « PCM » et **projet 1.6** « Parc Naturel » relèvent dans un premier temps de la responsabilité de l'administration communale et de son conseiller en mobilité pour le premier et de démarches politiques envers les communes voisines, futures partenaires potentielles d'un nouveau Parc Naturel, pour le second (à cet égard, les démarchent débiteront dès la mise en place des prochaines majorités communales issues des élections de 2018). Ces deux projets peuvent donc prendre leur envol indépendamment des autres projets du lot 1.

Année N *	Année N+1	Année N+2	Année N+3
Projets « infrastructure »			
1.7	1.10	1.8	1.3
	1.9 (dès que possible àpd N+1)		
		1.1 (dès que possible àpd N+2)	
Projets « non infrastructure »			
1.4		1.6	
1.2	1.5		

*Année N = 1^{ère} année de validité du PCDR

1.3 Analyse financière comparée

Ce tableau n'a qu'une valeur indicative, sur base d'hypothèses mais constitue cependant une première approche dans le but d'estimer la faisabilité financière de la programmation sur la période de validité du PCDR. Nous avons comparé les investissements communaux pressentis dans des projets d'infrastructures des lots 1 et 2 de ce PCDR avec les investissements effectifs dans des projets d'**infrastructures** réalisés dans le cadre du 1^{er} PCDR et ramenés en €/habitant/an pour une période de référence de 15 ans. Cette période tient compte de l'effet d'inertie lié à la mise en œuvre et au paiement de projets lancés sur une période de 10 ans. Il apparaît clairement que financièrement parlant, la programmation du 2^{ème} PCDR est comparable à celle qui a été réalisée lors du 1^{er} PCDR.

Projets du lot 1	Part communale envisagée (€) – <i>voir tableaux financiers dans les fiches projet</i>
1	494.325
3	377.500
7	80.000
8	263.430
9	11.340
10	1.048.369
Projets du lot 2	Part communale envisagée (€) <i>Sur base de montants de projets comparables et selon le mode de subventionnement suivant : 80 % de subside sur la 1^{ère} tranche et 50 % sur le solde</i>
2	250.000
4	valorisé en 1.7 - ppp
5	50.000
6	150.000
9	valorisé en 1.1 - ppp
12	60.000
14	50.000
Total des investissements communaux 2^{ème} PCDR (lot1+2)	2.834.964 € Soit 24,42 €/habitant/an*
Total des investissements communaux 1^{er} PCDR	2.492.395 € Soit 23,39 €/habitant/an**

* période de référence 2020-2035, nb d'habitants en 2035 (7739, selon estimation IWEPS)

**période de référence 2005-2020, nb d'habitants en 2016 (7101, données IWEPS)

2. Projets du lot 2

Les projets du lot 2 sont programmés entre la quatrième et la sixième année de validité du PCDR, soit les années N+3 à N+6. Toutefois, en fonction d'opportunités ou d'évolutions inconnues à ce jour, ceux-ci pourraient être programmés avant ou après cette période de référence.

FP	Intitulé des projets	Localisation	Montant (€) € < 10.000 €€ 10.000-100.000 €€€ 100.000- 500.000 €€€€ > 500.000	Subside DR	Liens avec d'autres plans et partenaires	Défis : Relevons le défi qu'en 2035, ...																
						A. Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants.																
						B. Anhée se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.																
						C. Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.																
						D. Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.																
						Objectifs																
1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4					
2.1	Mise en place d'un outil de gestion territoriale et urbanistique.	Entité	€€	NON	CCATM	x	x															
2.2	Reconstruction et réaffectation de la salle « Les Montagnards » à Sosoye et de ses abords.	Sosoye	€€€€	OUI	A déterminer Parc Naturel ?		x				x	x					x	x				
2.3	Mise en valeur des paysages remarquables de la Haute-Meuse avec valorisation touristique.	Entité ou Trans communal	€€	NON	SI Maison du Tourisme		x						x				x					
2.4	Construction de logements locatifs et de logements adaptés aux aînés sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Anhée avec aménagement des espaces extérieurs.	Anhée	€€€€	OUI	Plan d'ancrage PCS SPAF La Dinantaise						x		x									
2.5	Raccordement de Denée au RAVeL par l'aménagement d'une voie lente via le Tienne des Faux.	Denée Maredsous	€€€	OUI	PCM PCDN																	
2.6	Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-le-Wastia.	Haut-Le-Wastia	€€€€	OUI	PBE et DR									x	x							
2.7	Aménagements extérieurs de type trottoirs, poubelles, bancs, pour faciliter les aînés dans leurs déplacements.	Entité	€€	NON	PCM		x															
2.8	Aménagement des plaines agricoles de Bioul-Denée grâce aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).	Bioul/Denée	€€	NON	PCDN PWDR Conseil Cynégétique Flavion-Molignée DNF		x											x				

FP	Intitulé des projets	Localisation	Montant (€) € < 10.000 €€ 10.000-100.000 €€€ 100.000- 500.000 €€€€ > 500.000	Subside DR	Liens avec d'autres plans et partenaires	Défis : Relevons le défi qu'en 2035, ...																	
						A. Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants.																	
						B. Anhée se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.																	
						C. Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.																	
						D. Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.																	
						Objectifs																	
1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4						
2.9	Construction de Logements Tremplins et /ou Intergénérationnels sur le site des Respes à Denée avec aménagement des espaces extérieurs.	Denée	€€€€	OUI	Plan d'ancrage PCS SPAF La Dinantaise Partenaire privé																		
2.10	Etude et installation d'une micro-station hydro-électrique sur le Rouillon.	Annevoie	€€€	NON	Partenaire Privé																		
2.11	Développement d'une stratégie de marketing touristique et économique.	Entité	€€	NON	SI ADL Maison du Tourisme																		
2.12	Développement d'un réseau d'aires multisports/sport zones dans les villages.	A déterminer	€€€	NON	Infrasport PCS																		
2.13	Sensibilisation des producteurs locaux à s'inscrire dans un réseau coopératif de distribution au niveau local.	NA	€	NON	ADL																		
2.14	Aménagement d'une liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Molignée via la place d'Anhée.	Anhée	€€€	OUI	PCM																		

3. Projets du lot 3

Les projets du lot 3 seront programmés en fonction des opportunités ou des évolutions inconnues à ce jour.

FP	Intitulé des projets		Lien avec d'autres Plans, Fiches ou partenaires	Défis : Relevons le défi qu'en 2035, ...															
				A. Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants.															
				B. Anhée se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.															
C. Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.																			
D. Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse																			
Objectifs																			
1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4		
3.1	FICHES ACTIONS	Actions de soutien aux Acteurs économiques locaux.	ADL		x												x		
3.2		Actions Ecoles.	Ecoles communales							x									
3.3		Actions Nature/Environnement.	PCDN		x						x		x	x	x				
3.4		Actions Vivre Ensemble.	PCS, ADL, SI		x		x	x							x			x	
3.5	Réalisation d'une étude de faisabilité en vue d'une épuration par lagunage des villages peu peuplés.		SWDE/PCDN		x							x							
3.6	Diagnostic des problèmes d'isolation à grande échelle.		BEP									x							
3.7	Construction ou aménagement de logements locatifs pour attirer ou garder des jeunes au village (Logements Tremplins), dans un lieu à préciser.		Plan d'ancrage du logement							x		x	x						
3.8	Réaménagement des infrastructures sportives à Bioul.		INFRASPORT							x		x	x						
3.9	Embellissement des entrées de villages.		PCM		x														
3.10	Aménagement d'un cheminement piéton sécurisé entre Bioul et Annevoie-Rouillon en passant vers Mossiat.		PCM/PCDN			x													
3.11	Réalisation d'une jonction en mode doux entre le centre d'Annevoie et le RAVeL de la Meuse.		PCM ADL, SI			x												x	
3.12	Construction de logements adaptés pour les aînés et d'un centre de services dans le quartier du Petit-Bois à Anhée.		Partenaire privé Plan d'ancrage du logement							x		x	x						
3.13	Etude et installation de micro(s)-station(s) hydro-électrique(s) au niveau de la Molignée.		Universités/DGO1								x								
3.14	Homogénéisation de la signalétique au sein de la vallée de la Molignée.		PCM, ADL, SI		x								x						
3.15	Adaptation du mobilier et des techniques de présentation des activités (nouvelles technologies) dans les locaux du SI.		SI															x	
3.16	Sensibilisation des particuliers à l'utilisation de plateformes de covoiturage.		PCM									x	x						
3.17	Développement d'une plateforme web des associations.		ADL		x														
3.18	Aménagements esthétiques de la place de Haut-le-Wastia.		FP 2.6		x														
3.19	Réalisation d'une jonction en mode doux entre la sortie de Bioul et la vallée du Burnot.		PCM/PCDN				x						x						
3.20	Aménagement d'aires de repos et de pique-nique et d'un réseau de bornes de rechargement pour vélos électriques.		PCM/SI/ADL									x				x			
3.21	Mise en place d'un système de location ou de partage de vélos (à assistance) électriques, dans un but utilitaire et touristique.		PCM/SI/ADL, MdT				x						x			x			
3.22	Redynamisation de la Maison des Artisans.		Maison des artisans/ADL														x		
3.23	Réaménagement du hall sportif d'Anhée.		INFRASPORT								x		x	x					

FP	Intitulé des projets	Lien avec d'autres Plans, Fiches ou partenaires	Défis : Relevons le défi qu'en 2035, ...															
			A. Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants.															
			B. Anhée se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.															
			C. Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.															
			D. Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse															
			Objectifs															
1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	4.1	4.2	4.3	4.4	
3.24	Développement des initiatives "les voisins veillent".	Zone de Police Haute-Meuse										x						
3.25	Aménagement d'un espace numérique avec l'organisation de formations notamment à destination des aînés.	PCS				x												
3.26	Construction ou aménagement de logements intergénérationnels dans un lieu encore à préciser.	Partenaire Plan d'ancrage du logement								x	x							
3.27	Recensement des bâtiments occupés par des personnes faisant appel au fonds mazout en vue de l'amélioration de leur isolation.	CPAS									x							
3.28	Installation aux entrées de la commune de panneaux lumineux informant sur les activités dans la commune.	ADL, SI																x
3.29	Acquisition de nouvelles terres agricoles à mettre en location à de petits exploitants de la commune.	Partenaires du monde agricole		x									x					
3.30	Rapprochement avec le SEL d'Yvoir.	SEL d'Yvoir (Godinne)					x											
3.31	Installation d'un réseau de chaleur communal au domaine des Respes.	FP 1.1								x	x							

4. Carte de localisation des projets des Lots 1 et 2

